

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ELJEMEL -Avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

La société ASSURANCES SALIM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 avril 2006 accompagnés des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, la société Commissariat Management Conseil – CMC-(Mr Chérif Ben Zina).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2005			31/12/2004
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	161 285	59 239	102 046	2 190
AC13 Fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	161 285	59 239	102 046	2 190
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	738 222	520 384	217 838	192 265
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	189 879	151 554	38 325	46 483
	928 101	671 938	256 163	238 748
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 163 489	121 140	4 042 349	4 163 489
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	6 350 331	899 013	5 451 318	5 393 092
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	210 000	-	210 000	280 000
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	2 351 159	191 811	2 159 348	3 035 835
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	18 096 640	500 000	17 596 640	16 318 159
AC334 Autres prêts	265 276	-	265 276	210 906
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 500 000	-	5 500 000	1 000 000
AC336 Autres dépôts	800 000	-	800 000	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	22 511	-	22 511	45 226
	37 759 405	1 711 963	36 047 442	30 446 709
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	915 958	-	915 958	691 541
AC520 Provisions d'assurance vie	-	-	-	219
AC530 Provision pour sinistres (vie)	702 726	-	702 726	495 402
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	774 385	-	774 385	966 117
	2 393 069	-	2 393 069	2 153 278
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	317 488	-	317 488	283 837
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	7 927 713	780 867	7 146 846	5 897 346
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	-	-	-	873 791
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	16 232	-	16 232	15 744
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	720 747	-	720 747	525 076
AC633 Débiteurs divers	575 022	-	575 022	134 164
	9 557 202	780 867	8 776 335	7 729 957
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	529 145	-	529 145	442 378
AC72 Charges reportées	256 546	-	256 546	192 271
AC721 Frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
AC722 Autres charges a repartir	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	-	-	-	-
AC732 Estimations de réassurances - acceptation	-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation	775 697	-	775 697	700 548
AC74 Ecart de conversion	-	-	-	-
AC75 Autres	224 728	-	224 728	12 722
	1 786 115	-	1 786 115	1 347 919
TOTAL ACTIFS	52 585 178	3 224 007	49 361 170	41 918 801

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	1 746 676	1 090 962
CP5 Résultats reportés	1 922	6 242
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 748 598	11 097 204
CP6 Résultat de l'exercice	1 508 894	2 048 084
Total capitaux propres avant affectation	13 257 492	13 145 288
PASSIFS		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 Provisions pour impôts	-	-
PA23 Autres provisions	79 565	147 169
	79 565	147 169
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	11 010 611	7 903 067
PA320 Provision pour assurance vie	6 424 865	5 803 452
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 745 031	2 345 956
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	8 859 654	5 867 636
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	5 175	4 098
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage	-	-
PA360 Autres provisions technique (vie)	39 659	50 000
PA361 Autres provisions technique (non vie)	923 997	537 751
	30 008 991	22 511 960
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	1 646 439	1 469 573
	1 646 439	1 469 573
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	617 220	-
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 Autres	-	-
PA63 Autres dettes	-	-
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	83 751	83 751
PA632 Personnel	3 912	3 196
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	174 544	454 282
PA634 Créiteurs divers	3 378 657	3 999 122
PA64 Ressources spéciales		
	4 258 085	4 540 352
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs	-	-
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 Autres comptes de régularisation passif	110 599	104 461
PA72 Ecart de conversion		
	110 599	104 461
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	49 361 170	41 918 801

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en Dinars)

		Opérations Brutes 2005	Cessions et rétrocession 2005	Opérations Nettes 2005	Opérations Nettes 2004
PRNV 1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	14 159 092	-2 502 935	11 656 157	7 778 340
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-3 107 545	224 417	-2 883 128	-1 177 505
		11 051 547	-2 278 518	8 773 029	6 600 835
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	978 096	-	978 096	585 397
PRNV2	Autres produits techniques	-	-	-	-
CHNV1	Charges de sinistres				
CHNV11	Montants payés	-5 060 870	262 239	-4 798 631	-3 919 462
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-2 992 017	-191 732	-3 183 749	-822 525
		-8 052 887	70 507	-7 982 380	-4 741 987
CHNV 2	Variation des autres provisions techniques	-132 833	-	-132 833	85 200
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-115 304	-	-115 304	-61 162
CHNV 4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	-785 128	-	-785 128	-379 780
CHNV43	Frais d'administration	-2 474 547	-	-2 474 547	-1 936 069
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	-	537 404	537 404	262 099
		-3 259 674	537 404	-2 722 270	-2 053 750
CHNV5	Autres charges techniques	-	-	-	-
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-	-	-
RTNV6	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	468 945	-1 670 608	-1 201 663	414 533

Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en Dinars)

		Opérations Brutes 2005	Cessions et rétrocession 2005	Opérations Nettes 2005	Opérations Nettes 2004
PRV 1	Primes acquises				
PRV11	Primes émises et acceptées	9 562 059	- 747 701	8 814 358	8 761 899
PRV 2	Produits de placements				
PRV 2 1	Revenus des placements	442 836	-	442 836	339 777
PRV 2 2	Produits des autres placements	-	-	-	-
	sous total 2 a	442 836	-	442 836	339 777
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements	-	-	-	-
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	-	-	-	-
	sous total 2	-	-	-	-
PR V3	Plus values non réalisées sur placements	-	-	-	-
PR V4	Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1	Charges de sinistres				
CHV11	Montants payés	- 2 203 004	513 741	- 1 689 263	- 1 933 521
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 400 152	207 324	- 192 828	- 52 589
	sous total 3	- 2 603 156	721 065	- 1 882 090	- 1 986 110
CHV 2	Variation des autres provisions techniques	- 621 747	-	- 621 747	680 186
	sous total 4	- 621 747	-	- 621 747	680 186
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	- 3 015 481	-	- 3 015 481	- 3 822 620
CHV 4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	- 27 072	-	- 27 072	- 40 035
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43	Frais d'administration	- 615 751	-	- 615 751	- 495 985
CHV44	Commission reçues des réassureurs	-	24 848	24 848	24 574
	sous total 5	- 642 823	24 848	- 617 976	- 511 447
CHV5	Autres charges techniques	-	-	-	-
CH V9	Charges de placements				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 20 030	-	- 20 030	- 12 657
CHV 92	Correction de valeur sur placement	- 77 260	-	- 77 260	- 51 196
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	- 7 851	-	- 7 851	- 11 201
	sous total 6	- 105 142	-	- 105 142	- 75 053
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	-	-	-
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	3 016 545	- 1 788	3 014 757	2 026 260

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Etat de résultat Arrêté au 31 Décembre 2005 (Unité : en Dinars)

	31/12/2005	31/12/2004
RNTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-1 201 663	414 533
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	3 014 757	2 026 260
PRNT1 Produits des placements		
PRNT11 Revenus des placements	1 542 702	1 045 027
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	1 045 027
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-45 383	-67 852
CHNT12 Correction des valeur sur placements	-269 150	-157 459
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-27 351	-34 449
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-978 096	-585 397
PRNT2 Autres produits non techniques		157 364
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-
Résultat provenant des activités ordinaires	2 035 816	2 798 027
CHNT4 Impôts sur le résultat	-526 922	-749 943
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	1 508 894	2 048 084
PRNT4 Gains extraordinaires	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	-
Résultat extraordinaire	-	-
Résultat net de l'exercice	1 508 894	2 048 084

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en Dinars)

	31/12/2005	31/12/2004
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	22 178 965	17 550 799
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-7 195 131	-7 094 757
- Encaissement des primes reçues acceptations		4 466
- Sommes versées pour sinistres acceptations	-	-
- Décaissements des primes pour les cessions	-728 794	-989 291
- Encaissement des sinistres pour les cessions	705 132	137 013
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 877 476	-3 337 445
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 123 370	-1 714 397
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	914 861	869 971
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 884 148	-1 321 295
- Produits financiers reçus	1 681 513	1 211 605
- Impôt sur les bénéfices payés	- 932 895	0
Autres mouvements		157 364
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 738 657	5 474 033
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition cession des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 667 982
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-86 368 166	-30 781 894
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	79 060 000	28 184 964
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-7 308 166	-4 264 912
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-	-
- Dividendes et autres distributions	-1 359 850	-1 061 350
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 359 850	-1 061 350
<u>Variation de trésorerie</u>	70 641	147 770
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	437 675	289 905
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	508 316	437 675

ASSURANCES SALIM – (Suite)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2005

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société « ASSURANCES SALIM » a été créée le 15 septembre 1995 sous la forme d'une société anonyme spécialisée dans l'assurance vie et la capitalisation. Le 24 juin 1997, la société a obtenu l'agrément pour exercer dans toutes les branches d'assurances et s'ériger en une compagnie multi-branches habilitée à couvrir tous types de risques.

A la date du 31/12/2005, le capital social s'élève à 10 000 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
- Banque de l'Habitat	30,00%
- Epargne invest Sicaf-BH	13,90%
- Sim Sicar-BH	9,30%
- Haifa LAARIBI	7,05%
- Ahmed TRABELSI	7,00%
- Nejib MARZOUGUI	7,00%
- Adel ZARROUK	7,00%
- Zouari RADHOUANE	4,00%
- Modern Leasing	2,30%
- Sifib	2,30%
- Autres privés	10,15%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2005 a connu les faits marquants suivants :

Une croissance significative du chiffre d'affaires essentiellement en assurances automobile.

L'exercice n'a pas connu de grands sinistres ;

Un contrôle fiscal approfondi pour les exercices comptables 2001-2002-2003-2004.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	7 ans	dégressive
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

ASSURANCES SALIM – (Suite)**4.3 - Placements financiers****Règles de prise en compte**

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluationTitres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

du cours moyen du mois de décembre pour les titres admis à la cote ;

de la valeur mathématique comptable calculée à partir du dernier bilan disponible pour les titres non admis à la cote.

Les obligations et autres titres à revenus fixes

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu :

De l'écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement qui est directement porté en charges de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;

De l'écart négatif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement qui est directement porté en produits de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

NOTES SUR LE BILAN

NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2005 un montant net de 102 046 DT, déterminé comme suit :

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2005	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2005
				31/1/2004	Dotations 2005	31/12/2005	
Logiciels	55 503	17 571	73 074	-53 313	-5 926	- 59 239	13 835
Logiciels en cours	-	88 211	88 211	-	-	-	88 211
Total	55 503	105 782	161 285	-53 313	-5 926	-59 239	102 046

Dans la rubrique acquisitions des logiciels en cours, est présenté le coût total d'un ERP de gestion générale acquis fin décembre 2005 et qui sera mis en œuvre courant l'exercice 2006 .

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2005 un montant net de 256 163 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2005	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2005
				31/12/2004	Dotations 2005	31/12/2005	
A.A.I.	173 487	2 065	175 552	-83 531	-17 093	-100 624	74 928
M. Transp	180 491		180 491	-138 638	-20 088	-158 726	21 765
M. Inform	295 401	86 778	382 179	-234 945	-26 089	-261 034	121 145
M.M.B.	183 675	6 204	189 879	-137 192	-14 362	-151 554	38 325
Total	833 055	95 047	928 101	-594 306	-77 632	-671 938	256 163

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2005 un montant net de 36 047 442 DT contre un montant de 30 446 709 DT au 31/12/2004 soit une augmentation de 5 600 734 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Terrains et constructions	4 042 349	4 163 489
Participations dans des entreprises liées	5 451 318	5 393 092
Obligations émises par les entreprises liées	210 000	280 000
Autres placements financiers	800 000	-
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	2 159 348	3 035 835
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 596 640	16 318 159
Autres prêts	265 276	210 906
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 500 000	1 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	22 511	45 227
Total	36 047 442	30 446 709

1- Terrains et constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2005 un montant net de 4 042 349 DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisition 2005	Valeur Brute au 31/12/2005	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2005
				31/12/2004	Dotations 2005	31/12/2005	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200		424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800		2 422 800		-121 140	-121 140	2 301 660
Terrain Zone urbaine nord	1 316 489		1 316 489				1 316 489
Total	4 163 489		4 163 489		-121 140	-121 140	4 042 349

* l'immeuble k du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la banque de l'habitat a partir, du 1^{er} janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2005	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2005
		Acquisitions	Cessions/transfert		Dotations 2005	31/12/2005	2005	
BH	2 322 165			2 322 165	-447 659	293 242	-154 417	2 167 748
BH TECHNOLO	330 000			330 000	-330 000		-330 000	
M LEASING	800 000			800 000				800 000
SIFIB	218 376			218 376				218 376
SIM SICAR	1 800 160			1800 160	-206 603	-11 711	-218 314	1 581 846
SOPIVEL	320 000			320 000	-85 029	-59 391	-144 420	175 580
STIMEC	507 000	169 000	566 150	109 850	-235 197	233 235	-1 962	107 888
SGRC	399 880			399 880				399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	
Total	6 747 481	169 000	566 150	6350 331	-1 354 388	455 375	-899 013	5 451 318

Il y a lieu de noter, que les placements détenus sur les sociétés « SMT » et « BH TECHNOLOGIES » sont totalement provisionnés depuis l'exercice 2004.

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisition/libération	Cession/tombé	Valeur Nette au 31/12/2005
Emprunt obligataire BH	280 000		-70 000	210 000
Total	280 000		-70 000	210 000

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2004	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2005	Provisions			Valeur Nette Au 31/12/2005
		Acq. Libération	Cessions/transfert		Dotations 2005	2005	2005	
AMEN BANQUE	27 305			27 305	-2 214	2 214		27 305
ATB	65 000	85 139		150 139				150 139
BIAT	343 607		-343 607		-6 878	6 878		
BNA	43 235			43 235	-14 163	-1 377	-15 540	27 695
B SUD	4 100			4 100	-377	107	-270	3 830
BTEI	124 300			124 300				124 300
STB	107 000			107 000	-45 810	-12 680	-58 490	48 510
ELECTROSTAR	5 402			5 402	-2 470	1 956	-514	4 888
SOTUMAG	72 284			72 284	-24 193	-478	-24 671	47 613
STAR	25 500			25 500	-15 518	909	-14 609	10 892
AFRIQUE	32 000			32 000		0		32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-16 125	-9 241	-25 366	124 634
SDA	5 550			5 550	-1 077	-98	-1 175	4 375
TUNIS RE	430 300	234 500		664 800				664 800
KARTHAGO		71 900		71 900				71 900
JNAINET	230 000			230 000				230 000
SICAV BHP	637 539			637 539	-48 228	-2 948	-51 176	586 363
SICAV BHO	913 012		-912 908	104	-3 247	3 247		104
Total	3 216 134	391 539	-1 256 515	2 351 159	-180 299	-11 511	-191 811	2 159 348

ASSURANCES SALIM – (Suite)

5- Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur au 31/12/2004	Souscription + plus value de souscription	Rembours- ement+cout d'acquisition	Provisions au 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
- Emprunt obligataire BATAM	500 000			-500 000	0
- Emprunt obligataire ATL 1	600 000		-200 000		400 000
- Emprunt obligataire ATL 2	280 000		-70 000		210 000
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	700 000		-100 000		600 000
- Emprunt obligataire CIL 1	300 000		-60 000		240 000
- Emprunt obligataire CIL 2	100 000				100 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	300 000		-60 000		240 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	250 000				250 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	1 500 000				1 500 000

Libellé	Valeur au 31/12/2004	Souscription+ plus value de souscription	Rembo urs- ement+ cout d'acqui sition	Provisions au 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000				400 000
- Emprunt obligataire STAR	400 000				400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	0	1 000 000			1 000 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	0	500 000			500 000
- BTA ECHEANCE SEPTEMBRE 2005	2 000 000		-2 000 000		0
- BTA ECHEANCE JUIN 2008	-	723 700	-4 415		719 285
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 500 000				4 500 000
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	3 000 000	2 060 000	-17 545		5 042 455
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 500 000		-5 100		1 494 900
Total	16 330 000	4 283 700	-2 517 060	-500 000	17 596 640

Il y a lieu de noter, qu'au 31/12/2005, la société a constitué une provision de 100 % au titre du montant en principal de l'emprunt BATAM. La provision constituée au titre de l'exercice 2004 est de 20%.

6 - Autres prêts

Libellé	Valeur nette au 31/12/2004	Prêts accordés en 2005	Rembour- sement en 2005	Valeur nette au 31/12/2005
- Prêt au personnel (FAS)	210 906	102 400	-48 031	265 276
Total	210 906	102 400	-48 031	265 276

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2004	Souscriptions en 2005	Rachats en 2005	Valeur nette au 31/12/2005
- Billet de trésorerie (*)	1 000 000	22 000 000	21 000 000	2 000 000
- Certificat de dépôt	-	64 000 000	60 500 000	3 500 000
Total	1 000 000	86 000 000	81 500 000	5 500 000

(*) Ce poste totalise au 31/12/2005 un montant de 2 MD représentant deux billets de trésorerie de 1 MD chacun émis au profit de l'entreprise Hmila de travaux publics « EHTP »

ASSURANCES SALIM – (Suite)**8 - Autres dépôts**

Le poste « Autres dépôts » totalise, au 31/12/2005, un montant total de 800 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la « SIM-SICAR », et se détaillant comme suit :

480 000 DT placé par la « SIM-SICAR » dans le capital de « SOTACIB » (dans le cadre de la privatisation de la SOTACIB).
320 000 DT logé dans un compte ouvert à la BH sous le n°14013013101700290/1

9- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur nette au 31/12/2004	Libération En 2005	Constitution en 2005	Valeur nette au 31/12/2005
Tunis- ré	45 226	-45 226	22 511	22 511
Total	45 226	-45 226	22 511	22 511

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2005 un montant de 2 393 069 DT contre 2 153 278 DT en 2004 soit une augmentation de 239 790 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2005	Montant net au 31/12/2004	Variation
- Provisions pour primes non acquises	915 958	691 541	224 417
- Provisions d'assurances vie	0	219	-219
- Provisions pour sinistres vie	702 726	495 402	207 324
- Provisions pour sinistres non vie	774 385	966 117	-191 732
Total	2 393 069	2 153 278	239 790

AC 6 – Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004	Variation
- Primes acquises et non émises	317 488	283 837	33 651
- Créances nées d'opérations d'assurances directes (*)	7 146 846	5 897 346	1 249 500
- Créances nées d'opérations de réassurances		873 791	-873 791
- Personnel	16 232	15 744	488
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	720 747	525 076	195 671
- Débiteurs divers	575 022	134 164	440 858
Total	8 776 335	7 729 957	1 046 377

(*) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes au 31/12/2005	Contentieux primes au 31/12/2005	Provisions créances au 31/12/2005	Montant Net au 31/12/2005
- créances affaires directes (**)	5 166 731	106 803	-355 274	4 918 260
- créances agents généraux	2 045 055	174 197	-419 026	1 800 226
- créances courtiers d'assurances	415 882	19 045	-6 567	428 360
Total	7 627 668	300 045	-780 867	7 146 846

(**) Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Relation	Montant
- Créances BH	3 199 964
- Créances SNIT	410 588
- BMA	67 035
- Groupe Chimique Tunisien	113 206

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2005, un solde de 1 786 115 DT contre un solde de 1 347 919 DT au 31/12/2004 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- Comptes Banque de l'Habitat	508 103	437 221	70 882
- Caisse	113	455	-342
- Chèques impayés et autres	20 928	4 702	16 226
- Charges reportées	256 546	192 271	64 275
- Produits à recevoir	775 697	700 548	75 149
- Autres	224 728	12 722	212 006
Total	1 786 115	1 347 919	438 196

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2005, le capital social s'élève à 10MDT composé de 2 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2004	Affectations et imputations	Dividende	Résultat l'exercice	de Autres	Solde au 31/12/2005
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	412 069	102 404				514 473
- Réserves extraordinaires	409 500	450 000				859 500
- Fonds social	269 393	100 000			3 310	372 703
- Report à nouveau	6 242	-4 320				1 922
- Résultat de la période	2 048 084	-648 084	-1 400 000	1 508 894		1 508 894
Total	13 145 288	0	-1 400 000	1 508 894	3 310	13 257 492

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2005 est de 2 035 816 DT soit une diminution par rapport à 2004 de 27%.

Le résultat net de l'exercice 2005 est de 1 508 894 DT soit une diminution par rapport à 2004 de 26%.

Libellé	Montant 31/12/2005	au Montant 31/12/2004	au Variation	%
Résultat Brut	2 035 816	2 798 027	-762 211	-27%
Impôts sur les Sociétés	-526 922	-749 943	223 021	-30%
Résultat Net	1 508 894	2 048 084	-539 190	-26%

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 79 565DT constituées principalement du reliquat du montant d'un redressement litigieux réclamé par la CNSS et d'une provision pour risque fiscal .

ASSURANCES SALIM – (Suite)

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 30 008 991 DT contre 22 511 960 DT en 2004 soit une augmentation de 7 497 031 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 11 010 611 DT en 2005 contre 7 903 067 DT en 2004 soit une augmentation de 3 107 544 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- Engineering	6 830 737	6 009 857	820 880
- Automobile	3 661 908	1 616 286	2 045 622
- ARD	232 417	52 767	179 650
- Incendie	233 256	196 587	36 669
- Transport	52 293	27 570	24 723
Total	11 010 611	7 903 067	3 107 544

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2005, 6 424 865 DT contre 5 803 452 DT au 31/12/2004 soit une augmentation de 621 413 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2005 sont évaluées à 2 745 031 DT contre 2 345 956 DT en 2004 soit une augmentation de 399 075 DT

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2005 un montant de 8 859 654 DT contre 5 867 636 DT en 2004 soit une augmentation de 2 992 018 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- Engineering	858 734	844 382	14 352
- Automobile	6 592 298	3 379 391	3 212 907
- ARD	405 042	775 827	-370 785
- Incendie	55 122	53 986	1 136
- Transport	11 370	42 043	-30 673
- Assurance groupe maladie	937 088	772 007	165 081
Total	8 859 654	5 867 636	2 992 018

5 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie) présentent un solde de 5 175 DT détaillé comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- PPB VIE	5175	4098	1 077
Total	5175	4098	1077

5 -Autres provisions techniques (vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes vie et présentant un solde de 39 659 DT .

6 -Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour risques en cours et présentant un solde de 441 584 DT et des provisions pour annulation de primes non vie et présentant un solde de 482 413 DT.

Il est à noter que les frais d'administration servant de base pour le calcul de la provision pour risques en cours ont fait l'objet d'une analyse détaillée. Cette analyse a permis d'individualiser les frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés des autres frais (frais de gestion de sinistres et autres charges technique) et d'éviter l'application du taux forfaitaire de 50% utilisé courant les exercices antérieurs.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2005 à 1 646 439 DT contre 1 469 573 DT au 31/12/2004 soit une augmentation de 176 866 DT.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste autres dettes s'élève au 31/12/2005 à 4 258 085 DT (y compris la Participation Bénéficiaire BH sur contrat collectif vie d'un montant de 3 009 210DT) contre 4 540 352 DT (y compris la Participation Bénéficiaire BH sur contrat collectif vie d'un montant de 3 810 440 DT) au 31/12/2004, soit une diminution de 282 267 DT.

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2005 à 110 599DT contre 104 461 DT au 31/12/2004, soit une augmentation de 6 138 DT.

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**

PRV1 - Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 8 814 358 DT pour l'année 2005 contre 8 761 899 DT en 2004 soit une augmentation de 52 459 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	9 513 514	9 273 414	240 100
- Primes à annuler	10 341	-30 000	40 341
- Variation des primes acquises non émises	33 651	39 633	-5 982
- Acceptations	4 553	1 266	3 287
Sous-total	9 562 059	9 284 313	277 746
- Primes cédées	-747 701	-522 414	-225 287
Total	8 814 358	8 761 899	52 459

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2005 un montant de 1 985 537 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x	Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie		

Soit :

Provisions techniques vie	9 214 730
Provisions techniques non vie	20 352 678
Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	41 316 005
Produits des placements globaux	1 985 537

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 442 836 DT pour l'exercice 2005 contre un montant de 339 777 DT au titre de l'exercice 2004.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 1 882 090 DT pour l'exercice 2005 contre 1 986 110 DT au titre de l'exercice 2004, soit une diminution de 104 020 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
Sinistres payés	-2 203 003	-2 433 642	230 639
Part des réassureurs dans les sinistres	513 741	500 120	13 621
Variation des provisions pour sinistres	-400 152	-214 742	-185 410
Part des réassureurs dans la variation des prov pour sinistres	207 324	162 153	45 171
Total	-1 882 090	-1 986 110	104 020

ASSURANCES SALIM – (Suite)

A noter que les sinistres tardifs de l'exercice 2005 sont estimés sur la base de la méthode triangulaire de la cadence des déclarations en appliquant un taux de 80% pour tenir compte du taux des dossiers rejetés.

Le taux de 80 % représente la moyenne des règlements des trois derniers exercices par rapport aux sinistres déclarés.

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 621 747 DT pour l'exercice 2005 contre 680 186 DT en 2004, soit une diminution de charge 58 439 DT.

CHV3 - Participations aux bénéfiques et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2005 à 3 015 481 DT contre 3 822 620 DT en 2004, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004	Variation
- Participations aux bénéfiques servies	-3 015 481	-3 822 620	807 139
Total	<u>-3 015 481</u>	<u>-3 822 620</u>	<u>807 139</u>

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 27 072 DT en 2005 contre 40 035 DT en 2004 .

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 3 090 298 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2005 est de 615 751 DT contre 495 985 DT en 2004, soit une augmentation de 119 766 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2004 et 2005 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2005		Exercice 2004	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	17%	83%	15%	85%
- Salaires	19%	81%	16%	84%
- Chiffre d'affaires	41%	59%	49%	51%

Dans la même rubrique frais d'exploitation, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2005 pour un montant de 24 848 DT contre 24 574 DT en 2004.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant de 105 142 DT en 2005 contre 75 053 DT en 2004, soit une augmentation de 30 089 DT détaillée comme suit :

La charge de gestion des placements pour un montant de 20 030 DT en 2005 contre 12 657 DT en 2004 qui provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

La correction des valeurs sur placement qui provient essentiellement de la quote-part des provisions pour dépréciation des titres allouées à l'assurance vie, pour un montant total de 77 260 DT en 2005 contre 51 196 DT en 2004. Cette quote-part a été calculée comme suit :

La quote-part des provisions pour dépréciation des titres allouée à l'assurance vie soit 77 260 DT a été effectuée sur la base de la quote-part des provisions techniques vie par rapport au total des provisions techniques vie et non vie.

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	9 214 730	32 101 275	41 316 005
Quote part	22%	78%	100%
Correction de valeurs sur placements	77 260	269 150	346 411

La perte provenant de la réalisation des placements dégage un montant total de 35 203 DT, la quote-part affectée au compte de résultat vie, application faite des taux du tableau ci-dessous est de 7 851 DT.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	9 214 730	32 101 275	41 316 005
Quote part	22%	78%	100%
Perte provenant de la réalisation des placements	7 851	27 352	35 203

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2005 de 3 014 757 DT contre 2 026 260 DT en 2004.

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes acquises

Le solde du poste primes acquises s'élève au 31/12/2005 à 8 773 029 DT contre 6 600 835DT en 2004, soit une augmentation de 2 172 194 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004	Variation
- Primes émises	13 918 029	9 031 602	4 886 427
- Acceptations	224 183	236 315	-12 132
- Variation des primes émises non acquises	-3 066 913	-1 397 149	-1 669 764
- Variation des primes émises non acquises sur acceptations	-40 632	7 682	-48 314
- Primes à annuler	-119 413	-163 000	43 587
Sous-total 1	10 915 254	7 715 450	3 199 804
- Primes cédées	-2 502 935	-1 326 576	-1 176 359
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	224 417	211 961	12 456
- Participation aux bénéfices sur cession	136 293	0	136 293
Total	8 773 029	6 600 835	2 172 194

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2005 un montant de 1 985 537 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

Provisions techniques vie	9 214 730
Provisions techniques non vie	20 352 678
Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	41 316 005
Produits des placements globaux	1 985 537

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 978 096 DT pour l'exercice 2005 contre un montant de 585 397 DT au titre de l'exercice 2004.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercices totalise 7 982 380 DT pour l'année 2005 contre 4 741 987 DT au titre de l'exercice 2004, soit une aggravation de 3 240 392 DT, répartie comme suit :

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
Sinistres payés	-5 060 870	-4 892 910	-167 960
Part des réassureurs dans les sinistres	262 239	973 448	-711 209
Variation des provisions pour sinistres	-2 992 017	-214 661	-2 777 356
Part des réassureurs dans la variation des prov pour sinistres	-191 732	-607 865	416 133
Total	<u>-7 982 380</u>	<u>-4 741 987</u>	<u>-3 240 392</u>

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
Provisions pour risques en cours Automobile	-266 833	85 200	-352 033
Provisions pour autres risques et charges	134 000		134 000
Total	<u>-132 833</u>	<u>85 200</u>	<u>-218 033</u>

CHNV3 - Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2005 à 115 304 DT contre 61 162 DT en 2004, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2005	au 31/12/2004	
- Participations aux bénéfices servies	-115 304	-61 162	-54 142
Total	<u>-115 304</u>	<u>-61 162</u>	<u>-54 142</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 785 128 DT en 2005 contre 379 780 DT en 2004.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 3 090 708 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2005 est de 2 474 547 DT contre 1 936 069 DT en 2004, soit une augmentation de 538 478 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2004 et 2005 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2005		Exercice 2004	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	17%	83%	15%	85%
- Salaires	19%	81%	16%	84%
- Chiffre d'affaires	41%	59%	49%	51%

Dans la même rubrique frais d'exploitation figure la commission reçue des réassureurs en 2005 pour un montant de 537 404 DT contre 262 099 DT en 2004.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 1 201 663 DT en 2005 contre un résultat bénéficiaire de 414 533 DT en 2004.

ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Poste	2005	2004	Variation
RNTV			
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-1 201 663	414 533	-1 616 196
RTV			
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	3 014 757	2 026 260	988 497
PRNT1			
Produits des placements	1 542 702	1 045 027	497 675
CHNT1			
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11			
charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-45 383	-67 852	22 469
CHNT12			
correction des valeurs sur placements	-269 150	-157 459	-111 691
CHNT13			
pertes provenant de la réalisation des placements	-27 351	-34 449	7 098
CHNT2			
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-978 096	-585 397	-392 699
PRNT2			
Autres produits non techniques	0	157 364	-157 364
CHNT4			
Impôts sur le résultat	-526 922	-749 943	223 021
<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>1 508 894</u>	<u>2 048 084</u>	<u>-539 190</u>

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

C1-Participations bénéficiaires de la Banque de l'Habitat

Le montant des participations bénéficiaires de la « Banque de l'Habitat » sur les polices d'assurance conclues avec la Société « ASSURANCES SALIM » s'élève à 3 077 076 DT au titre de l'exercice 2005 contre 3 827 035 DT au titre de l'exercice 2004 et se détaille com

Branche	2005	2004	Modalité de calcul
Vie collective logement	3 009 210	3 810 440	93 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion fixés forfaitairement à 7 % des primes nettes de l'exercice, d'une provision pour primes émises et non acquises fixée à 50 % des primes nettes de l'exercice et d'une provision pour SAP de 2 767 802D tenant compte des SAP tardifs . (*).
Incendie Crédits 950 commerciaux BH		1 709	20 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion et de chargements fixés forfaitairement à 20 % des primes nettes afférentes aux affaires nouvelles de l'exercice.
Tous risque chantier	16 125	14 793	20 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion et de chargements fixés forfaitairement à 20 % des primes nettes afférentes aux affaires nouvelles de l'exercice.
Incendie collectif	50 791	93	7 % des primes nettes de l'exercice.
<u>Total</u>	<u>3 077 076</u>	<u>3 827 035</u>	

(*) Il est à signaler que le taux contractuel des frais de gestion a été ramené suivant l'Avenant n° 1/2006 de 20% à 7 %. Le taux de la « Participation Bénéficiaire » a été ramené de 70 % à 93 %.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 163 489	4 042 349	4 042 349	-121 140
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	8 063 846	7 024 200	7 024 200	-1 039 646
Parts d' OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	104	103	103	-1
Autre parts d' OPCVM	637 539	586 363	586 363	-51 176
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 306 640	17 806 640	17 806 640	-500 000
Autres placements financiers	800 000	800 000	800 000	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	265 276	265 276	265 276	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	22 511	22 511	22 511	
Autres dépôts	5 500 000	5 500 000	5 500 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
Total	<u>37 759 405</u>	<u>36 047 442</u>	<u>36 047 442</u>	<u>-1 711 963</u>
Dont montant de ces placement qui est admis à la représentation des provisions techniques	30 008 991	30 008 991	30 008 991	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2001	2002	2003	2004	2005
<u>Inventaire 2003</u>					
Règlements cumulés	4 501 821	6 104 414	3 008 471		
Provisions pour sinistres	1 042 379	1 757 094	3 706 648		
Total charges des sinistres	5 544 200	7 861 508	6 715 119		
Primes acquises	12 706 485	13 902 203	14 742 914		
% sinistres / primes acquises	44%	57%	46%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2001	2002	2003	2004	2005
<u>Inventaire 2004</u>					
Règlements cumulés	4 624 210	6 841 042	4 715 554	3 920 802	
Provisions pour sinistres	419 544	1 076 765	1 393 201	5 145 270	
Total charges des sinistres	5 043 754	7 917 807	6 108 755	9 066 072	
Primes acquises	12 706 485	13 902 203	14 742 914	18 151 651	
% sinistres / primes acquises	40%	57%	41%	50%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2001	2002	2003	2004	2005
<u>Inventaire 2005</u>					
Règlements cumulés	4 813 690	6 855 024	4 905 107	4 483 831	4 211 033
Provisions pour sinistres	185 779	516 004	738 235	2 355 181	6 062 825
Total charges des sinistres	4 999 469	7 371 028	5 643 342	6 839 012	10 273 859
Primes acquises	12 706 485	13 902 203	14 742 914	18 151 651	20 477 314
% sinistres / primes acquises	39%	53%	38%	38%	50%

ASSURANCES SALIM – (Suite)

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	123 145		123 145
Revenu des participations	200 643	325 492	526 136
Revenu des autres placements	98 582	1 193 767	1 292 348
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	15 237	2 500	17 737
		26 172	26 172
Total des produits des placements	437 607	1 547 931	1 985 538
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)	35 202		35 202
Autres frais (ajustement sur valeur)	-99 338	- 154 252	- 253 590
Total charges des placements	-64 136	- 154 252	- 218 388

C5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	9 252 962	284 948	24 148	9 562 059
Charges de prestations	-5 139 644	-78 841		-5 218 485
Charges des provisions d'assurance vie	-731 281	-272 731	-17 887	-1 021 899
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	3 382 037	-66 624	6 261	3 321 674
Frais d'acquisition	-21 658	-2 707	-2 707	-27 072
Autres charges de gestion nettes	-584 964	-12 314	-18 472	-615 751
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-606 622	-15 021	-21 179	-642 823
Produits nets de placements	382 192	54 960	5 683	442 836
Participation aux résultats et intérêts techniques	-90 744	-13 049	-1 349	-105 142
Solde financier	291 449	41 911	4 334	337 694
Primes cédées et/ou rétrocédées	-747 701			-747 701
Part des réassureurs dans les charges de prestations	513 741			513 741
Part des réassureurs dans les charges de provisions	207 324			207 324
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	24 848			24 848
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 788	0	0	-1 788
Résultat technique	3 581 436	-39 736	-10 585	3 014 757
Informations complémentaires				
Montant des rachats		19 277		19 277
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	8 128 808	993 504	92 417	9 214 729
Provisions techniques brutes à l'ouverture	7 408 203	720 773	74 530	8 203 506
A déduire				
Provisions devenues exigibles				

ASSURANCES SALIM – (Suite)

C6-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSP T	MALADIE	Total
Primes acquise	5 025 386	467 093	1 126 782	1 103 658	294 402	3 034 226	11 051 547
Primes émises	7 071 008	646 743	1 163 452	1 924 538	319 125	3 034 226	14 159 092
Variation des primes non acquises	-2 045 622	-179 650	-36 670	-820 880	-24 723		-3 107 545
Charges de prestation	-5 241 335	177 912	-63 840	-174 454	20 291	-2 904 294	-8 185 720
Prestations et frais payés	-1 761 596	-192 873	-62 704	-294 101	-10 382	-2 739 214	-5 060 870
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 479 739	370 785	-1 136	119 647	30 673	-165 080	-3 124 850
Solde de souscription	-215 949	645 005	1 062 942	929 204	314 693	129 932	2 865 827
Frais d'acquisition	-579 245	-93 595	-40 950	-40 395	-30 943		-785 128
Autres charges de gestion nettes	-1 081 708	-114 899	-213 452	-370 137	-96 627	-597 724	-2 474 547
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 660 953	-208 494	-254 402	-410 532	-127 570	-597 724	-3 259 674
Produits nets de placements	514 457	30 635	15 025	369 611	3 094	45 274	978 096
Participation aux résultats		-4 978	-53 299	-50 200	-6 827		-115 304
Solde financier	514 457	25 657	-38 274	319 411	-3 733	45 274	862 792
Part des réassureurs dans les primes acquises	-425 496	-192 912	-481 566	-1 187 070	-215 890		-2 502 934
Part des réassureurs dans les prestations payées	65 132	8 516	14 694	169 605	4 292		262 239
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-40 479	-110 500	62 478	136 758	-15 575		32 682
Commissions reçues des réassureurs	33 926	56 311	137 150	247 650	62 368		537 405
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-366 917	-238 585	-267 244	-633 057	-164 805		-1 670 608
Résultat technique	-1 729 362	223 583	503 022	205 026	18 585	-422 518	-1 201 663

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSP ORT	MALADIE	Total
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	3 661 908	232 417	233 256	6 830 737	52 293		11 010 611
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 616 286	52 767	196 586	6 009 857	27 570		7 903 067
Provisions pour sinistres à payer à la clôture*	6 592 297	405 042	55 122	858 734	11 370	937 088	8 859 654
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture*	3 379 391	775 827	53 986	844 381	42 043	772 008	5 867 636
Autres provisions techniques clôture	892 440		24 265	1 566	726	5 000	923 997
Autres provisions techniques ouverture	424 751	20000	43000	30000	15000	5000	537 751

A déduire :

Provisions devenus exigibles

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE

	2001	2002	2003	2004	2005
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	2 616 130	3 154 562	3 229 154	3 810 440	3 009 210
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	2 000	-	1 000	6 097	1 078
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	4 440 204	4 928 333	5 138 252	5 467 347	6 118 423
- Montant minimum de participation	2 616 130	3 154 562	3 229 154	3 810 440	3 009 210
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	2 618 130	3 154 562	3 230 154	3 810 440	3 009 210

ASSURANCES SALIM – (Suite)

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	Total
Primes	9 562 059
Charges de prestations	-5 218 485
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-1 021 899
Solde de souscription	3 321 674
Frais d'acquisition	-27 072
Autres charges de gestion nettes	-615 751
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-642 823
Produits nets de placements	442 836
Participation aux résultats et intérêts techniques	-105 142
Solde financier	337 694
Primes cédées et/ou rétrocédées	-747 701
Part des réassureurs dans les charges de prestations	513 741
Part des réassureurs dans les charges de provisions	207 324
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	24 848
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 788
Résultat technique	3 014 757

Informations complémentaires

Montant des rachats	19 277
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	9 214 729
Provisions techniques brutes à l'ouverture	8 203 506
A déduire	
Provisions devenues exigibles	-

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	11 051 547
Primes émises	14 159 092
Variation des primes non acquises	-3 107 545
Charges de prestation	-8 185 720
Prestations et frais payés	-5 060 870
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 124 850
Solde de souscription	2 865 827
Frais d'acquisition	-785 128
Autres charges de gestion nettes	-2 474 547
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 259 674
Produits nets de placements	978 096
Participation aux résultats	-115 304
Solde financier	862 792
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2 502 934
Part des réassureurs dans les prestations payées	262 239
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	32 682
Commissions reçues des réassureurs	537 405
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 670 608
Résultat technique	-1 201 663

ASSURANCES SALIM – (Suite)**Informations complémentaires**

Provisions pour primes non acquises clôture	11 010 611
Provisions pour primes non acquises ouverture	7 903 067
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	8 859 654
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	5 867 636
Autres provisions techniques clôture	923 997
Autres provisions techniques ouverture	537 751
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**1- flux de trésorerie liés à l'exploitation : 8 738 657D**

1-1 encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 15 283 245D
- affaires agents généraux pour 6 424 733D
- affaires courtiers pour 470 987D

1-2 sommes versées pour paiement des sinistres

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 7 382 125D
- règlements rachats capitaux pour 70 118D
- encaissements recours sur sinistres 257 112D

1-3 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 728 794D

1-4 encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 705 132D

1-5 sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 924 790D
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 1 198 579D

1-6 encaissements liés à la cession des placements financiers

Ils totalisent au 31/12/2005 un montant de 914 861D

1-7 sommes versées pour participations aux bénéfices pour un montant total de 3 877 476D

1-8 taxes sur les assurances versées au trésor

La taxe unique sur les assurances s'élève à 1 414 789D
Les autres taxes s'élèvent à 469 359D

1-9 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 1 681 513D

1-10 impôts sur les bénéfices qui s'élèvent à 932 895D

flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 7 308 166 D

- décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 86 368 166D
- encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 79 060 000D

2- flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 359 850 D

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 359 850D

3- variation de trésorerie : 70 641D**4- trésorerie de début d'exercice : 437 675D****5- trésorerie de fin d'exercice : 508 316D****Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.****MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM »**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 19 Avril 2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'arrêtés à la date du 31 Décembre 2005. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2005 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La participation bénéficiaire due à la « BANQUE DE L'HABITAT » au titre de l'exercice 2005 et relative au contrat « Vie collective logement », est calculée par application d'un taux de participation bénéficiaire de l'ordre de 93 % (83,5% en 2004) du résultat technique du contrat compte

ASSURANCES SALIM – (Suite)

tenu des frais de gestion et des provisions mathématiques estimées respectivement à 7% (20 % en 2004) et à 50 % (36 % en 2004) des primes nettes de l'exercice.

- Comme indiqué dans la note « CHV1 - Charges de sinistres », la société « ASSURANCES SALIM » a procédé à un affinement de la méthode d'estimation des provisions pour sinistres tardifs vie. En effet, la société a appliqué un taux d'ajustement de 20 % (un ajustement en valeur de 246 857 Dinars) sur le montant des provisions pour sinistres tardifs vie correspondant aux sinistres déclarés et non réglés. Selon notre estimation, le taux moyen des sinistres réglés par rapport aux sinistres déclarés calculé sur la période allant de 1996 jusqu'à 2000, s'élève à 85 % soit un taux d'ajustement de 15% (un ajustement en valeur de 185 142 Dinars).
- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions soit 470 460 Dinars au 31 Décembre 2005 contre 273 177 Dinars au terme de l'exercice 2004, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.
- Comme indiqué dans la note « PA 3 - Provisions techniques brutes », la société « ASSURANCES SALIM » a procédé à un affinement du mode de calcul des provisions pour risque en cours et plus particulièrement de la méthode d'estimation des frais d'administration. Selon l'ancienne méthode, l'estimation des frais d'administration autre qu'immédiatement engagés a été effectuée par application d'un taux forfaitaire de 50%. Pour l'arrêté des états financiers de l'exercice 2005, la société a procédé à une analyse des frais d'administration afin d'individualiser les frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés, des frais de gestion des sinistres et des autres charges techniques.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Nous devons formuler les observations suivantes :

1/ Les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

2/ En application des dispositions du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues relatives aux transactions sur le capital. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.

3/ Conformément à l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par action si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

La société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2005, une participation de 3,1 % du capital de la « BANQUE DE L'HABITAT »; elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article précité.

En dehors de l'incidence des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2005.

Le commissaire aux comptes

P/ CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

Tunis, le 05 Avril 2006

Rapport spécial au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM »**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

1/ La société « ASSURANCES SALIM » a accordé au cours de l'exercice 2005 des subventions au profit de certains clubs et associations sportifs et fonds de solidarité pour un montant total de 31 104 Dinars ;

2/ La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 04 Décembre 2005 à un billet de trésorerie d'un million de Dinars émis par l'« E.H.T.P. » à échoir dans un mois (initialement souscrit en Novembre 2004). Les taux de commission de placement Hors Taxes effectivement appliqués en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » et de la société « ASSURANCES SALIM » s'élèvent respectivement à 1% et 2,5% sur le montant du billet de trésorerie.

Le 13 Décembre 2005, la société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à un second billet de trésorerie d'un million de Dinars émis par l'« E.H.T.P. » à échoir dans un mois (initialement souscrit en Février 2005). La « BANQUE DE L'HABITAT » perçoit une commission de placement Hors Taxes de 3,5% du montant du billet de trésorerie.

Selon une attestation délivrée par la « BANQUE DE L'HABITAT » un crédit de 3 millions de Dinars servira à relayer ces deux billets de trésorerie.

3/ La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT », l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2005 s'élève à 123 145 Dinars Hors Taxes.

4/ La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 800 000 Dinars. La « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% HT sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

5/ La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »). Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2005, s'élève à 101 728 Dinars Hors Taxes.

6/ La Société « ASSURANCES SALIM » loue auprès de la société « STIMEC » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») un espace pour la pose de son enseigne publicitaire. Le montant de cette location, au titre de l'exercice 2005, s'élève à 5 310 Dinars Hors Taxes.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Le commissaire aux comptes

P/ CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

Tunis, le 05 Avril 2006